### **Contrat de dératisation et de désinsectisation**

- **ENTRE** -

*[nom de la société]*, *[forme juridique]* au capital de *[montant du capital]* euros, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de *[ville où se trouve le greffe qui tient le RCS où il est immatriculé]* sous le numéro *[numéro d'immatriculation au RCS]*, dont le siège social est situé *[adresse de son siège social]*.

Ci-après désigné « ***Le client*** »

D’une part,

- **ET** -

*[nom de la société]*, *[forme juridique]* au capital de *[montant du capital]* euros, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de *[ville où se trouve le greffe qui tient le RCS où il est immatriculé]* sous le numéro *[numéro d'immatriculation au RCS]*, dont le siège social est situé *[adresse de son siège social]*, représenté par *[nom et prénom du représentant de l'entrepreneur]* en tant que *[nature de sa fonction]*.

Ci-après désigné « ***Prestataire»***

D’autre part,

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Le prestataire assurera une prestation de désinsectisation et de dératisation des locaux situés *[adresse du bâtiment]* à *[ville]* tel qu’il est défini ci-après,

Ceci, pour la somme forfaitaire

H.T. de : [Montant HT]

T.V.A. [Pourcentage TVA] soit : [Montant TVA]

TOTAL T.T.C. : [Montant TTC]

**DURÉE :** [Durée] **EFFET :** [Date de début]

## **Article 1 : Descriptif de la prestation**

* Désinsectisation Blattes par gel
* Dératisation (souris/mulots) Mise en place de postes d’appatages
* Dératisation et/ou dératisation conforme HACCP pour les zones alimentaires
* [Ajouter d’autres prestations si besoin]

**Sur les lieux suivants**

[Rez de chaussée]

* Locaux vide ordure
* Déchet parking

[1er étage]

* Plonges
* Vestiaire
* Local technique
* Cuisine
* Réserve sèche

## **Article 2 : Fréquence**

Nombre de passages annuels pour le traitement de dératisation désinsectisation : [Nombre de passage]

### **Article 3 : Engagements et obligations du client**

### **Le client s’engage à :**

* Laisser au prestataire et à son personnel, libre accès aux locaux et particulièrement à ceux nommément désignés, chaque fois que cela sera nécessaire pour la réalisation des interventions.
* Ne pas faire usage d’autre produits ou autres procédés pendant la durée du contrat qui pourraient être nuisibles à l’efficacité des interventions.
* Ne pas déplacer les postes d’appâtage ou autre dispositif.
* Respecter les consignes et prescriptions de nos intervenants.

### **Précautions à prendre :**

* Nous utilisons des produits chimiques. Les enfants, animaux et végétaux doivent impérativement rester à l’écart des locaux traités pendant toute la durée des traitements. Le client s’engage à veiller à cette obligation, et d’en informer son entourage, son personnel et sa clientèle.

### **Dommages causés par les nuisibles :**

Le prestataire décline toute responsabilité pour les dommages causés par les rongeurs et les insectes aux installations, machines, matériels et marchandises. Il en est de même pour tout dommage direct ou indirect causé par les rongeurs et insectes aux personnes ou animaux.

## **Article 4 : Durée de la validité du contrat**

Le contrat est conclu pour une durée de [Durée du contrat]. La validité du contrat commence dès la signature du contrat présent.

Il se renouvelle par tacite reconduction, par période de [Durée], sauf résiliation par lettre recommandée avec accusé de réception expédiée au moins trois mois avant la date d’échéance.

## **Article 5 : Obligation de délivrance**

Les délais de l’intervention ne sont donnés qu’à titre indicatif, ils ne constituent aucun engagement de notre part. Dans le cas d’un rendez-vous, si l’intervention n’a pas été effectuée en raison d’un empêchement de la part du client, le déplacement sera facturé de [Montant facturation trajet]

## **Article 6 : Rupture du contrat**

Pour tout manquement des obligations par l’une des parties, l’autre partie pourra invoquer son droit de résiliation du contrat à tacite reconduction dans le cas où la mise en demeure persiste au-delà d’un mois.

## **Article 7 : Loi applicable**

Le présent contrat est soumis aux lois françaises. En l’absence de la bonne exécution du contrat, ce dernier sera régi par les tribunaux compétents.

## **Article 8 : Modifications du contrat**

Chaque modification du contrat fera l’objet d’une signature entre chaque Partie ou leurs représentants autorisés.

Fait le [date] en deux exemplaires à [ville],

| Le client  [nom du signataire]  [signature] | Le prestataire  [nom du signataire]  [signature] |
| --- | --- |